

APL nantes

N° 65

Jeudi 7
février

Bulletin régional de l'Agende de Presse Libération

Imprimerie spéciale A.P.L. Directeur Maurice Clavel. 14 rue de Bretagne Paris
Nantes : "Librairie 71", 29 rue Jean Jaurès. Abonnement 10 francs minimum à
l'ordre de la Librairie 71. Le Numéro : 1 franc.

SOMMAIRE

- ENTREPRISES
4 LOUVERNE (Mayenne) grève d'immigrés pour la dignité.
6: GUINGAMP : intervention du comité de soutien à Pédermec.
10 : LA ROCHE S/YON: la direction de Big-Chief annonce 60 licenciements
11 : NANTES : le patron de la S.E.M.N.V. cède.
- BRETAGNE 5 : Charte du FLB/LMS récemment dissous.
12 : communiqué de "Ar Falz"
- ENSEI 8 NANTES : les étudiants en service social contestent les frais de scolarité.
GNEMENT 9 : TRELAZE. fermeture de l'I.M.P.
11 : NANTES : des étudiants s'interrogent sur l'augmentation des tickets de R.U.
13 : NANTES . problèmes de personnel en Sciences Economiques.
- VIE 2 LA ROCHE S/YON : constitution de "Choisir"-Vendée.
QUOTI- 3: STE-LUCE : la cantine municipale est un droit pour tous.
DIENNE 8 : NANTES : l'APTS propose aux travailleurs sociaux des commissions de travail.

SOLIDARITE 2: STE-LUCE création d'un comité Chili.

DOCUMENT : affiche de l'ATELIER POUPLAIRE et communiqué.

Un dossier sur le GASPROC sera joint au prochain bulletin.

Réunion dans les locaux de l'APTS, 30 rue de la Boucherie, Nantes, le samedi matin 16 sur "les besoins d'équipement du quartier".

AGENDA

REZE réunion du Mouvement Français pour l'Abondance dimanche 10 février à 10 h. 1 place des Filets. Correspondances, finances, situation économique, emploi utile et chômage camouflé, les partis politiques et le MFA. Une réunion inter-mouvements se tiendra le 15 à 20h30 salle Victor Fortun à Rezé.
Permanences les mercredis de 18h à 20 h. 1 place des Filets Rezé. tél. 75.53.83 - CCP Morin 474-39 Nantes.

DANS LA PRESSE

2° semaine de grève dans les carénages : les entreprises SOPECA & Peinture Navale ont décidé de poursuivre la grève totale engagée la semaine dernière devant le refus des employeurs de négocier. Rappel des revendications : augmentation du pouvoir d'achat, retraite à 60 ans, revalorisation des primes et indemnités. La grève est suivie par la totalité des ateliers.

Les tricotages de Belligné cessent leurs activités : 110 personnes sans emploi
Les travailleurs des 3 ateliers de Belligné, Maumusson, la Couaillie sont en chômage technique depuis le 23 janvier. Raison invoquée : crise nationale dans le textile. Le PDG reconnaissait que la situation financière s'est dégradée depuis quelques mois. La 1° inconnue concerne le chômage technique pour lequel le personnel devrait toucher une allocation s'il est confirmé par l'inspecteur du travail. L'autre inconnue importante concerne l'avenir de l'entreprise et les possibilités de reprise, malgré l'espoir d'un carnet de commandes chargé.

②

Ste-LUCE S/LOIRE : création d'un Comité Chili.

(APL- 4/1) Menacée dans ses intérêts par une volonté populaire de mettre fin à l'oppression du système capitaliste, la bourgeoisie chilienne a eu recours sans hésitation au fascisme. Face aux militaires chiliens, la classe ouvrière et les démocrates de tous les pays doivent soutenir la résistance du peuple chilien. Nous considérons que le soutien apporté par l'ensemble des organisations de gauche et d'extrême-gauche au peuple chilien est un élément important.

Nous pensons cependant que ce soutien ne doit pas se limiter à un cartel d'organisations. Nous pensons que pour être efficace, ce soutien doit être de masse. C'est pourquoi un comité Chili s'est créé sur Ste-Luce et Vieux-Doulon en se donnant pour tâche : - d'informer régulièrement sur la situation au Chili, - de diffuser les thèses de la résistance chilienne unifiée par un accord entre les partis de l'Unité Populaire et le M.I.R., - de fournir à cette résistance l'aide politique et financière dont elle a besoin, - de préparer et de participer activement et sans exclusive à toute mobilisation sur des faits précis susceptibles d'aider la résistance. Par ex.: le procès de Luis Corvalan, le boycott de la venue en France du responsable des Transporteurs chiliens. etc.

La prochaine réunion aura lieu le samedi 9 mars à 18 heures. Pour plus d'information s'adresser à la "Librairie 71"

LA ROCHE S/YON : création d'un section "Choisir" de Vendée.

(APL - 4/1) Le vendredi 25 janvier, la section "Choisir" de Vendée a invité les personnes du quartier Nord-est de la Roche s/yon à discuter des problèmes de contraception et d'avortement au Centre St-Hilaire. Environ 200 personnes étaient présentes. Le débat fut amené par le film "Liberté au féminin". Quelques personnes ("Laissez-les-Vivre") bloquèrent la discussion par une contradiction systématique. Les arguments philosophiques et religieux qu'ils avancèrent firent réagir la salle violemment. L'information attendue put être donnée ensuite : informations sur les moyens contraceptifs, modalités pratiques des possibilités d'avortement, témoignages.

Il est à noter que la réunion se tenait au centre "religieux" de Saint-Hilaire. Bien que le "comité pastoral" de St-Hilaire ait précisé que la location de la salle n'impliquait en rien une prise de position de sa part, il y eut de nombreux remous. Des pressions de la part de parlementaires, municipaux et autres, auprès de l'évêque essayèrent d'empêcher qu'une telle réunion ait lieu dans ce centre. L'évêque de Luçon a répondu le samedi 26 janvier par un communiqué dans la presse, définissant les positions de l'église face aux problèmes de l'avortement et dénigrant l'action de Choisir ("...En aucun cas l'association "Choisir" ne peut être accueillie dans des locaux d'Eglise. Ce serait risquer de laisser croire que la doctrine catholique est en train d'évoluer dans un domaine aussi grave que celui du respect de la vie humaine".....)

Permanence de "Choisir"-Vendée : tous les samedis de 14 à 16 heures à la F.O.L., 28 rue de Verdun, la Roche sur-Yon.

AGENDA DE ST-NAZAIRE .

Cinéma : mercredi 13 "Elise ou la vraie vie" à 15 h. et à 21 h.
("La condition de la femme à travers le cinéma")
samedi 9 : "la femme du wable" à 23h.30 ("érotisme et société")
à la Maison de Jeunes (MJEP, 33 Bd Victor Hugo)

SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE - LA CANTINE MUNICIPALE N'A PAS A ETRE UNE

FAVEUR... ELLE EST UN DROIT POUR TOUS ! (correspondant 3.2.74)

Les parents d'élèves (Fédération CORNEC) se déclarent prêts à engager une campagne d'information et d'action pour défendre ce droit après les dernières décisions du conseil municipal concernant la gestion du restaurant d'enfants déjà trop petit alors que son inauguration date de moins de 3 mois !

Le conseil municipal a en effet décidé le jeudi 24 Janvier :

- de ne plus inscrire les enfants de la maternelle avant l'âge de 4 ans
- de refouler, à la rentrée de Pâques, ceux de moins de 4 ans déjà inscrits
- de soumettre toute nouvelle inscription à l'avis de la commission de l'enseignement (à laquelle les parents d'élèves ne sont pas appelés à participer !)

Dans une lettre adressée au Maire et distribuée à tous les parents le conseil des parents d'élèves fait part de son refus total de cette politique malthusienne qui ne peut qu'aller à l'encontre d'une véritable libération pour la femme des tâches ménagères ou d'une idéologie culpabilisante (une femme n'a-t-elle pas déclaré qu'elle se sentirait "coupable", elle restant à la maison, d'envoyer ses enfants au restaurant d'enfants !)

Voici les principaux passages de cette lettre :

Nous devons cependant vous faire part d'un certain nombre de remarques et de réserves quant à la politique de sélection que vous entendez mener pour une "bonne" gestion de cette cantine.

Si la municipalité doit, à juste raison, accepter la cantine, quel que soit leur âge, **TOUS LES ENFANTS SCOLARISES**, dont les deux parents travaillent, elle se doit d'assurer ce service collectif et social d'aide aux familles pour **TOUS CEUX** qui désirent voir leurs enfants rester déjeuner à la cantine, pour des raisons matérielles, professionnelles, médicales ou personnelles.

...
Pourquoi ne pas vouloir rectifier et améliorer ce service collectif et social, financé par tous les habitants de la commune au lieu d'en faire un instrument de division et dégrégation entre eux, selon que la mère "travaille" ou "ne travaille pas" (pour nous, toutes les mères travaillent même si le "travail domestique" n'est pas encore reconnu socialement.

...
Pourquoi refuser l'accès à la cantine aux enfants de moins de 4 ans immédiatement, pour à terme, en exclure **TOUS LES ENFANTS DES CLASSES MATERNELLES** ?

...
Pourquoi vouloir imposer à ces jeunes enfants quatre déplacements quotidiens entre leur maison et l'école, avec la fatigue et le temps passé qui en résulte pour eux et la personne qui les accompagne ?

...
Pourquoi empêcher ainsi, sous forme déguisée, leur scolarisation dès le plus jeune âge, quand on sait qu'une crèche accueille les petits jusqu'à 3 ans (non compris) et que d'ailleurs, cet équipement fait défaut sur notre commune ?

...
Nous nous refusons à cautionner cette politique de sélection" où seul l'arbitraire pourrait trancher entre les demandes, en fonction des places disponibles, alors qu'une véritable gestion sociale serait d'augmenter la capacité d'accueil en agrandissant les locaux en fonction des demandes.

LOUVERNE (MAYENNE) - GREVE POUR LA DIGNITE : 36 OUVRIERS TURCS 4

REFUSENT LEURS CONDITIONS DE LOGEMENT - (Ouest-France - 30.1.74)

Les travailleurs immigrés sont victimes d'un terrible engrenage. A Louverné (Mayenne) 36 travailleurs turcs et 3 pakistanais sont là pour en témoigner. Depuis hier matin, ils sont en grève. Un peu surpris par leur propre audace, mais décidés à tout plutôt qu'à supporter plus longtemps le sort qui est le leur depuis deux mois.

L'entreprise qui les emploie (Desquenne et Giral) a son siège à Mureaux, en Seine-et-Oise. Sous-traitante de la S.N.C.F., elle fait actuellement des travaux de terrassement sur les voies ferrées mayennaises en cours de réfection.

Les Turcs sont parqués depuis 2 mois dans une gare de triage, dans des algecos de 4 m sur 2 et des wagons désaffectés. Le mobilier : des grabats (c'est le seul mot qui convienne), entassés à 4 ou 6 par pièce. Le chauffage : inexistant. Quand il y a un poêle (c'est une denrée rare) il n'y a pas de bois. Les logements n'ont ni cuisine, ni eau, ni WC (les seuls points d'eau sont dans la nature). Les draps n'ont pas été changés depuis 2 mois. Les maigres couvertures ont été vendues 80 F pièce par l'employeur.

DIX HEURES PAR JOUR : Mieux encore, les travailleurs - qui, pour la plupart ne parlent pas un mot de français - travaillent 10 à 11 heures par jour, 6 jours par semaine. Leur rémunération horaire : 5,55 F (le SMIC est à 5,43). Non seulement les feuilles de salaire ne reflètent pas le travail réellement effectué, mais de plus, elles portent la retenue d'heures d'absence imaginaire.

De 7 heures du matin à 19 heures le soir, les ouvriers sont absents de leurs bungalows, avec pour tout repos, un casse croute d'une demi heure.

Et, quand ils rentrent, c'est dans le noir, tatonnant pour traverser (sans protection) les voies ferrées où passe à pleine vitesse le Paris-Brest.

Alors qu'ils ont été embauchés aux Mureaux (le contrat le dit), ils ne touchent ni prime de "panier" ni indemnité de grand déplacement. 12 d'entre eux ont des contrats en règle, les 24 autres n'ont que des attestations provisoires, bien qu'il s soient en France depuis le 1^o Juin dernier. Dix ouvriers (sur 36) possèdent une carte d'immatriculation provisoire à la Sécurité sociale. Pourquoi pas les autres ?

Plus surprenant encore : l'employeur a retenu aux ouvriers turcs 2 fois 250 F pour leurs frais de visite médicale à l'office national d'immigration alors que ces frais sont à sa charge.

Les travailleurs immigrés ont estimé que cela suffisait. Ils ont alerté l'Union Départementale C.F.D.T. et, hier matin, en présence des délégués syndicaux, ils ont remis le ur cahier de revendication au chef de chantier. Depuis, c'est l'attente. Seule réaction : une voiture anonyme immatriculée en Seine et Oise a livré dans la journée un appareil de chauffage.

La lutte s'organise. Un comité de soutien va être créé. Déjà les dons en nature commencent à affluer (et en espèces).

"Nous tiendrons le temps qu'il faudra" disent les turcs.

L'EMPLOYEUR ET LES LENTEURS DE L'ADMINISTRATION : Et le patron ? Monsieur Jean-Louis GIRAL, P.D.G. de l'entreprise en cause, reconnaît depuis...

5

employer depuis Septembre ces ouvriers en situation irrégulière. Mettant en cause les lenteurs de l'administration, il affirme avoir déposé fin Août les demandes de contrat pour la région parisienne et plusieurs départements de province. Les premières convocations pour une visite médicale le 4 Février viennent de lui parvenir. Elles concernent 10 Ouvriers. Selon Monsieur Giral, c'est cette lenteur qui a pu susciter l'impatience des ouvriers immigrés. Mais il réfute l'accusation de n'avoir pas payé l'indemnité de déplacement (105 F par semaine). Aux termes des protocoles syndicaux, une indemnité de blanchissage de 4,56 F est également à verser chaque semaine

Monsieur Giral s'attend à devoir payer une amende pour avoir employé des ouvriers en situation illégale. Mais il ne compte pas venir se rendre compte de la situation sur place, ni envoyer quelqu'un.

Jean THEPHAINE.

BRETAGNE - CHARTE DU FLB/LNS FAITE EN BRETAGNE LE 1^o MAI 1973

(APL Bretagne du 30.1.74)

Le bureau politique du FLB constate que le développement rapide des luttes politiques, sociales, économiques, culturelles en Bretagne s'effectue dans une grande confusion, notamment quant à la nature et aux objectifs du FLB, quant à la nature et aux objectifs de la lutte pour la libération nationale et le socialisme.

Le bureau politique précise donc :

- le FLB est une organisation socialiste, révolutionnaire, bretonne de libération nationale. Cette définition a été adoptée en 1972.
- le FLB est une organisation anti-impérialiste et anti-capitaliste
- le FLB lutte pour détruire les appareils d'occupation et d'exploitation implantés en Bretagne par la bourgeoisie capitaliste avec la collaboration de l'oligarchie bourgeoise bretonne.
- le FLB lutte pour construire une république démocratique socialiste où le pouvoir politique, les moyens de production, seront aux mains du peuple travailleur breton.
- la libération nationale passe par la voie de la lutte populaire de masse, par la lutte du peuple en armes, par la révolution populaire. L'impérialisme impose au peuple breton, comme à tous les peuples colonisés, l'engagement dans une longue et dure et difficile lutte de libération nationale.
- la phase actuelle est celle d'une révolution nationale, démocratique, radicale. Le FLB a pour objectif politique à moyen terme la construction d'un bloc national sous la direction du peuple travailleur breton et dont ne serait exclue que l'oligarchie bourgeoise bretonne
- le FLB lutte de libération nationale implique une lutte de classe. Il s'agit de la lutte des différentes classes bretonnes exploitées à des degrés divers et opprimés culturellement contre la bourgeoisie capitaliste et monopoliste française et cosmopolite, et l'oligarchie bretonne.
- la voie du socialisme en Bretagne se construit à la phase actuelle dans les luttes sociales des paysans-travailleurs, des ouvriers, de la jeunesse bretonne et le FLB considère comme essentielle la participation active à ces luttes afin de les orienter et de les faire converger vers le débouché politique de la lutte de libération nationale et pour le socialisme, afin d'organiser l'autodéfense du peuple travailleur breton.
- le FLB est une organisation structurée en 4 fronts principaux de lutte : Front politique avec cellules et réseaux de soutien, front culturel, front social avec comités ouvriers et comités paysans, front militaire. Ces fronts sont coordonnés par le bureau politique sous le contrôle du Conseil National.

- le FLB est solidaire de la lutte du peuple basque et de son avant-garde l'E.T.A. auquel le lie une fraternité militante, de la lutte du peuple irlandais, des luttes des peuples du tiers-monde, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique Latine, du VietNam au Brésil en passant par la Palestine.

Le FLB est également solidaire des luttes du peuple français contre le pouvoir réactionnaire et capitaliste de l'oligarchie française. Il appelle les groupes révolutionnaires et les forces démocratiques en France à observer le principe du droit des nations à l'auto-détermination.

; Dans un souci de clarification politique, pour tenir compte de l'approfondissement des luttes en Bretagne et pour éviter toute confusion, même formelle (provoquée par l'existence d'un sigle commun FLB/ARB) avec les groupes nationalistes de tendance fascistoïde, paravent et force d'appui de la droite réactionnaire bretonne,

. Le FLB, à dater du 1^o Mai, fête des travailleurs et des peuples en lutte, décide de prendre l'appellation Front de Libération de la Bretagne pour la Libération Nationale et le socialisme et le signe : FLB/LNS. Les groupes d'action du FLB /LNS PRENNENT l'appellation Armée de Libération de la Bretagne, soit le sigle ALB

. Le FLB/LNS appelle la jeunesse bretonne, les travailleurs des villes et des campagnes à rejoindre ses rangs, à constituer partout des cellules, des comités, des groupes d'action et à s'engager dans les grandes luttes de masse que livre notre peuple, et à multiplier les interventions et les actions de rupture.

Vive la lutte révolutionnaire du peuple travailleur breton. Vive la lutte de libération nationale et pour le socialisme.

Fait en Bretagne le 1^o Mai 1973

Le secrétaire Général
FLB/LNS

Morvan

Le secrétaire
Service d'information

Gallouedec

GUINGAMP - INTERVENTION DU COMITE DE SOUTIEN DE GUINGAMP AUX GREVISTES
DE PEDERNEC AU COURS DU MEETING INTERSYNDICAL DU 26 JANVIER
(APL Bretagne - 30.1.74)

Camarades,

A Guingamp, les comités de soutien ont une histoire qui commence avec la clinique Burloud, le Joint-Français, les Kaolins de Plémet et Big Dutchman et enfin l'entreprise Callac de St-Gilles-les-Bois. Et elle continue aujourd'hui avec le comité de soutien aux travailleurs de Pederneec et de Plouray.

A l'intérieur des comités, on ne conteste pas les syndicats, d'ailleurs bon nombre de syndiqués en font partie. Le comité de soutien n'a pas à se substituer aux organisations syndicales mais il a comme tâche principale de rendre populaire au sein de la population toute entière, les luttes légitimes des travailleurs et d'assurer leur soutien en organisant des collectes, des fest-noz, des fest-deiz, etc...

Il est ouvert à toutes les bonnes volontés, syndiquées ou non, à tous ceux qui se veulent solidaires des travailleurs. Les comités de soutien, dans un esprit de fraternité agissante, d'unité dans l'action, de solidarité entre travailleurs et dans le respect des opinions

de chacun, sont à la disposition, au service des travailleurs en lutte. Chacun y apporte sa contribution, si modeste soit-elle. On reconnaît ses amis, non seulement à travers leurs paroles mais surtout à travers l'aide qu'ils nous apportent par leurs actions.

Il y a actuellement, partout en Bretagne des comités de soutien qui travaillent : à Guingamp, St Brieux, Lannion, Paimpol, Bégard, Rennes, Loudéac, Rosrenen, Brest, Corlay, Plancoet, Dinan, Pontivy, Pontrieux, Quintin et aussi Paris.

A l'intérieur du comité de soutien, notre esprit d'unité populaire est tel que nous ne nous attarderons pas aux critiques portées contre nous et que nous travaillerons inlassablement pour le soutien des travailleurs en lutte et sous leur contrôle. Nous sommes responsables devant les travailleurs grévistes pour améliorer l'efficacité dans le soutien, mais nous n'accepterons pas les critiques venant des organisations extérieures en particulier de l'UDR qui nous accuse de détourner des fonds, mais qui, elle, pourtant, est la championne des manipulations financières et des scandales en tous genres.

La lutte sera longue et difficile, face à ce patron qui n'hésitera pas à bafouer la légalité. La position de Doux est une position dure aidée en cela par un gouvernement à sa dévotion, en lui accordant, lorsqu'il en fait la demande, ses flics, CRS et gardes-mobiles, alors que ce même Doux est poursuivi pour fraude et reçoit condamnation sur condamnation par les tribunaux. N'importe, les gardes-mobiles traînent les filles par les cheveux dans les fourgons, matraquent les gars, traitent les ouvriers de fainéants et de voleurs, sans la moindre intervention ni du Préfet ni de leurs chefs.

La lutte sera longue et difficile mais la victoire sera d'autant plus retentissante. Elle sera d'abord la victoire de nos camarades de Pederneq et aussi celle de tous ceux qui les soutiennent. C'est pourquoi la solidarité doit encore se renforcer. Les comités de soutien s'engagent à développer, partout où ils sont présents, des collectes et des fêtes de soutien et lancent un appel à tous pour participer au Fest-Noz du 2 février à Bégard.

Nous terminerons par une phrase en Breton, parlée tous les jours par nos camarades de Pederneq :

"G'onit raio paotred na merc'hed Pederney ha Plourayn, ha gant labourerien Vreizh"

(les travailleurs de Pederneq et de Plouray gagneront et avec eux tous les travailleurs bretons.)

NANTES - LES ETUDIANTS EN SERVICE SOCIAL CONTESTENT LES FRAIS DE SCOLARITE - (Communiqué par l'A.P.T.S. 2.2. 74)

Halte à la vie chère !

Une grande partie des étudiants de l'Ecole d'Assistants Sociaux de Nantes vient de renvoyer collectivement au Directeur du Centre Hospitalier Régional, Monsieur Reynaud, la note de frais de scolarité s'élevant pour chacun à 200 F pour l'année, car ils estiment :

- qu'ils doivent faire face à des frais importants pendant la formation : stages à l'extérieur de Nantes, ce qui implique deux loyers, impossibilité pendant ces mêmes stages de bénéficier des avantages du R.U., frais de déplacement élevés.

- que leurs revenus sont, en général, assez faibles : les bourses d'Etat ne s'élèvent qu'à 4.200 F pour l'année (les demi-bourses à 2.100 F) et, pour le premier trimestre 73-74, elles n'ont été versées qu'à la mi-janvier 74 ! Les étudiants sont donc souvent contraints de s'engager avec un organisme employeur pour une durée de 3 à 5 ans, dans une profession inconnue, en compensation d'une bourse d'étude dont le montant est très variable.

Nous soumettons cette question du non-paiement de la scolarité au Conseil Technique de l'Ecole (organe de décision)

En conséquence, afin de donner plus d'audience à notre action, répandons la bonne nouvelle autour de nous!

NANTES - L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX PROPOSE AUX TRAVAILLEURS SOCIAUX DES COMMISSIONS DE TRAVAIL

(communiqué par l'A.P.T.S., 30 rue de la Boucherie - 2.2.74)

. Place de l'Assistant Social dans l'action globale d'un quartier
Avec quels travailleurs sociaux êtes-vous en lien ? Que faites-vous avec eux ? Autour de quelles actions pouvez-vous vous retrouver ?
Si vous souhaitez réfléchir à l'action globale possible sur un quartier, venez nous retrouver chaque 2^e samedi de chaque mois à l'APTS.

. Analyse critique de l'idéologie et de la politique de formation des travailleurs sociaux. Cette commission, surtout constituée de travailleurs sociaux en formation souhaite s'enrichir de professionnels.

. Analyse des besoins de la population d'un quartier. Recherche sur les équipements officiellement prévus et leur adaptation aux besoins

. Recherche et étude de la clientèle des travailleurs sociaux à St Nazaire et dans la presqu'île Guérandaise. Cette commission fonctionne à St Nazaire.

Pour tous renseignements, écrire à l'A.P. T.S. 30 rue de la Boucherie Nantes -

NANTES - 1.2.74 - "VENT DE LA ZONE", feuille d'information diffusée sur la zone de Carquefou par le P.S.U., l'U.L.N. et d'autres camarades travailleurs invite à la projection du montage audio-visuel sur le Chili, le mardi 12 Février à 17 h 30, au café du Printemps, Route de Paris.

9

TRELAZE : L'INSTITUT MEDICO-PEDAGOGIQUE FERME

L' établissement dont MAAS était le directeur et aussi le propriétaire, géré par une association loi 1901 (sans but lucratif) dont le président était Foyer (député de la circonscription, ancien ministre de la justice) est fermé officiellement depuis le 31 Janvier 1974 à minuit . Bilan: 47 employés sont au chômage, et 115 enfants-épileptiques et "caractériels" - ont été envoyés dans leurs familles . Ce sont essentiellement des enfants issus de milieux sociaux défavorisés des régions minières de l'Est et du Nord ; quelques uns de Trélazé dont le père travaille au fond dans les ardoisières . Pour les familles, guère de solutions ; les écoles ne veulent pas prendre les enfants en charge.

MAAS est un ancien marchand de poulets. Il ouvre la Bodinière en 1952, on dit ici qu'il est passé du commerce des poulets à celui des épileptiques, un commerce qui rapporte ; bilan de l'exercice 1973 : 30 millions d'A.F. de bénéfices ; on a appris par une bévue de la comptabilité que cette somme était réservée pour les licenciements du personnel.

L'atmosphère de la maison est intenable : le personnel y passe peu de temps : 66 jeunes éducateurs (aucun n'ayant reçu de formation) débauchés en 3 ans, 7 sous-directeurs en 2 ans, dont le dernier en date recherché par la police; la direction refusait de donner les 2 jours de congé pour la présélection de l'école d'éducateurs spécialisés d'Angers. Les salaires tournent autour de 800 F. par mois; sans doute pas pour le directeur qui s'est fait construire à proximité une maison que l'on peut évaluer à la voir à une trentaine de millions , avec à côté, un jardin exotique dont les plantes sont actuellement soigneusement protégées du froid; on dit aussi ici que MAAS avait plus de soins pour ses plantes que pour les enfants dont il avait la charge.

Nous avons visité l'établissement : nous avons en cours de route eu envie d'abrégier la visite tellement c'est insupportable. On y découvre des choses absolument ahurissantes : tables d'écoute - chaque pièce est reliée au bureau de la direction par tout un système qui permet officiellement de diffuser de la musique, mais dans chaque haut-parleur, il y a un micro - des bandes magnétiques sont en possession du personnel - , des portes secrètes pratiquement invisibles, et enfin le cachot, réduit de 3 m sur 3 avec une minuscule ouverture sur un couloir sombre dont les murs sont en ciment brut et dont MAAS a fait depuis que le scandale a éclaté une "réserve" . C'est là-dedans que les enfants "fugueurs" (mais fuir de là est à notre avis un gage de bonne santé morale) étaient enfermés pendant 3 jours et 3 nuits au minimum avec pour seul mobilier un matelas et un pot de chambre. Si la fugue a été effectuée à plusieurs, "on faisait la queue" ; les ateliers "éducatifs" : des pièces de 5 m sur 3 où devaient s'entasser 15 gamins pendant 2 H pour faire des travaux manuels. la décoration peinte sur les murs : Robinson Crusoe sur son île, un coffre de pirate plein de pièces d'or, un bateau de pirate dans une île paradisiaque.

La commission de sécurité de la préfecture venue début janvier 74 a fait fermer le tiers de l'établissement dont la salle de spectacle avait un plafond en polystyrène expansé, plancher et sièges en plastique , revêtements muraux en paillettes de bois agglomérés.

La syndicalisation du personnel fut longue à se faire : elle ne date que du dernier trimestre 1973 (C.F.D.T. majoritaire) .

Depuis que le scandale a éclaté , sous la pression du personnel , celui-ci s'est constitué en comité d'action, et occupe les locaux depuis le 1^o février . Foyer a dissous l'association gestionnaire (après avoir pris soin d'en remonter une pour les autres établissements dont il préside le Conseil d'Administration) .

Les revendications du comité d'action :

- mise en place rapide d'une nouvelle association
- garantie minimum de représentation au Conseil d'administration
- création provisoire d'un comité de gestion
- création d'un comité technique
- pas de licenciement avec plan de formation pour le personnel

L'objectif principal du comité d'action : populariser la lutte et dénoncer les insuffisances à tous les niveaux , en particulier, à celui des pouvoirs publics dans l'ensembles des I.M.P. du département et même à l'échelon national .

Lors d'une réunion le 31 Janvier à la Bourse du Travail de Trélazé , où se sont retrouvés des parents d'enfants, le personnel et les sympathisants de la lutte, dont les différentes organisations politiques et syndicales, au total entre 250 et 300 personnes, il a été décidé la constitution d'un comité de soutien et parallèlement sans doute (mais ceci n'est pas encore clair) celle d'une association de parents utilisateurs des établissements pour enfants inadaptés .

Mercredi 6 Février , à 18 H , aura lieu la première réunion du comité de soutien à la Bourse du Travail d'Angers. Auparavant , le 4 Février, une délégation se rendra à la Préfecture pour avoir une entrevue avec le Préfet. Dans l'immédiat, on peut joindre les travailleurs en lutte à la Bodinière dont ils occupent les locaux et tant que le téléphone n'est pas coupé au 80 . 04 . 08 . à Trélazé . Nous vous dirons bientôt où faire parvenir votre soutien financier .

" La Bodinière " - I . M . P .
à 3 kms de Trélazé sur la route de Beaufort
Maine et Loire

LA ROCHE S/YON : la direction de BIG-CHIEF annonce 60 licenciements.

(CFDT-APL 31/1) Suite à la réunion extraordinaire du comité d'entreprise faite hier (le 30), la CFDT tient à informer les travailleurs de la situation réelle de BIG-CHIEF. Cette réunion avait pour but d'apporter des réponses aux rumeurs qui courraient dans l'entreprise et à l'extérieur concernant l'avenir de l'entreprise et surtout des travailleurs. Les informations données n'ont fait que concrétiser les inquiétudes justifiées sur le problème de la garantie de l'emploi.

Invoquant un certain nombre de difficultés (baisse des commandes, vente à perte de certains produits, effondrement de la trésorerie), la direction annonce aux membres du Comité d'Entreprise la décision de procéder à un licenciement de 60 personnes. Parallèlement à cette mesure, la direction a demandé au personnel de renoncer pour un certain temps aux avantages acquis dans l'entreprise, à savoir au niveau des salaires. Elle a ajouté aussi qu'il n'était pas impensable que nous soyons obligés de réduire les horaires d'ici quelque temps, et peut-être même aussi les effectifs. Pourtant la direction Générale nous disait le 12 décembre lors du Comité Central que tout allait aller pour le mieux, et un mois $\frac{1}{2}$ après, c'est la catastrophe.

La CFDT refuse que les ouvriers, employés, techniciens etc. fassent les frais d'une telle situation. Improductifs comme productifs ont droit à l'emploi. M. Richard avait donné des garanties par la presse en affirmant dans "Ouest-France" du 17 janvier : "il n'y aura pas de licenciements collectifs". Qu'il tienne ses promesses !

Pour la CFDT, il n'y a pas d'autres mesures à prendre avant d'avoir recours au licenciement. Que l'on réduise les horaires pour tous. Qu'il n'y ait pas de "laissé pour compte" ! Si la direction ne peut supporter les frais de 60 personnes sur 1000 c'est que la situation est plus grave que l'on veut bien nous le dire. Dans ce cas là, n'attendons pas notre tour, il faut réagir. Soyons vigilants !

NANTES : des étudiants s'interrogent sur l'augmentation des R.U.

(tract - 1/2/74 APL) Qui mange qui ? Les faits : après quelques rumeurs plus ou moins contradictoires, il a été annoncé officiellement (sans qu'aucune date ait été précisée) Mars, Paques?) que le prix du ticket de Restaurant Universitaire (RU) passerait à environ 3,50 F.

Actuellement pour un repas, l'étudiant paye 2,15 F. (il peut le revendre à 2,20 F. au marché noir). L'Etat lui fournit également 2,15 F. sous forme de subvention versée au C.N.O.U.S. (Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires), redistribuée aux C.R.O.U.S. (Centres Régionaux ...) locaux ; gestion indépendante de chaque CROUS.

Après la réforme, l'étudiant paye le prix des denrées nécessaires pour un repas (environ 3,50 F.). L'Etat prend en charge la paie du personnel et les frais généraux. D'après les charges actuelles, la part de l'Etat passerait de 50 % à 35 % environ. La différence serait allouée aux étudiants en fonction de leur "situation sociale".

Comment est justifiée la réforme? -Faillite financière des CROUS, - augmentation des denrées alimentaires, - augmentation des charges de salaire (lutttes récentes du personnel ouvrier), - amélioration de la nourriture, - pas de pénalisation pour les étudiants les "plus défavorisés".

En fait, qui va bénéficier de la réforme ? Surement pas les étudiants. Ni le personnel du CROUS, puisque cela ne fait pas avancer leurs revendications au sujet de la fonctionnarisation (ils seront à charge de l'Etat, mais pas fonctionnaires). Augmentation du prix des R.U., donc moins de repas servis, donc risques de licenciements.

A quel ratelier va-t-on bouffer ? Sans aucun doute, il est juste de se battre contre cette augmentation : lutte contre l'augmentation des prix, risque d'élimination d'un certain nombre de gens pas forcément étudiants (moi par exemple avec les autres).

Cependant, en rester sur un plan purement revendicatif cache un certain nombre de problèmes : Refuser le plan de l'Etat, n'est-ce pas lui ouvrir la porte de la privatisation des R.U. ? Se battre pour le prix du ticket, n'est-ce pas renforcer les privilèges des universitaires ? N'est-ce pas renforcer l'isolement de l'étudiant qui rencontre des étudiants dans un R.U. d'étudiants ? (Chaque salle ayant sa clientèle d'habitues) . Comment expliquer cette revendication et la relier à la lutte des personnels ouvriers des R.U. ? Au niveau de la population, comment concevoir le prix du ticket de R.U. à 2,15 F., alors que la cantine scolaire est au moins à 4,50 F.?

"Si on vit bien en France, c'est parce qu'on sait qu'ailleurs on vit plus mal ---
-- Ca c'est bien vrai, Monsieur, répondit le Petit Prince." Signé Gault et Millau.

NANTES : le patron recule à la S.M.N.V.

(APL 6/2) 30 filles sur 60 refusent d'augmenter les cadences exigées par le patron (voir APL 64). Il y a un an, une prime de 5% était accordée pour un rendement de 50 pantalons/heure, en raison de manque de personnel. Pendant un moment, les filles ont été obligées de la faire. La prime était refusée à titre individuel, le système ne marchait qu'en équipe. Des filles faisant individuellement le rendement complet ne bénéficiaient pas de la prime, quand l'équipe n'était pas complète. Autant de bénéfice dans la poche du patron. La production supplémentaire revenant à une heure de travail en plus par 8 heures était payée 2,60 F.!

...../.....A la mi-janvier, les filles ont demandé dans un cahier de revendications différentes indemnités ainsi que des améliorations des conditions de travail. (Salaire moyen 1000 F pour 40 h.)

Le patron a seulement voulu repeindre les WC ! Elles exigeaient notamment la prime de 5% pour 44 pantalons l'heure (ancienne cadence). Le patron a seulement répondu "foutez moi le camp !", et quelque temps plus tard, a exigé le nouveau rendement, 50 pantalons, avec la prime de 5%. 30 filles ont accepté par peur du licenciement (ce qui veut dire l'impossibilité de retrouver du travail, étant donné la situation de la confection à l'heure actuelle)

Résultat de l'action : lundi matin, demande d'entrevue au patron, refusée comme les précédentes. Le patron est intervenu en demandant 50 pantalons/heure. En fait, les ouvrières reprennent le rythme habituel de 44. Le patron a cédé, n'est pas intervenu, car il a été obligé de se rendre compte que cette cadence était impossible à tenir. C'est donc une victoire pour les filles en lutte. Notons que sa menace de lock-out n'a pas abouti.

NANTES : communiqué de l'association AR FALZ.

APL - 4/2/74. Constitution du bureau de Loire-Atlantique : Secrétaire départemental : P Y Le Rhun, 19 av. des Bergeronnettes, St-Herblain (Tél.76.72.86).
Secrétaires administratifs : J. Guiffan, 10 rue du Coudray, Nantes (74.72.29) ; G. Mer, 212 rue de Charost, Ancenis. Trésorier : A. Ollivier, 30 rue de la Bouche-rie, Nantes (suppléé jusqu'à Pâques par L. David, 4 allée des Colibris, Ste-Luce)
Membres : M. David, responsable du secteur St-Nazaire, 34 rue Lois Blanc St-Naz.; Y. Coz, 105 Bd Michelet, Nantes ; B. Loyant, 109 Bd Michelet, Nantes ; J. Mounès, 69 Bd Dalby, Nantes ; J. Perchec, le Moulin de Beautour, Vertou ; P. Tourmen, 70 rue du Hâvre, St-Herblain.

Le Bureau informe les adhérents et sympathisants que viennent de paraître le n° 2 de la revue (dans laquelle ils trouveront tous les renseignements sur l'organisation et les objectifs du mouvement "Ar Falz") ainsi que le 2° disque de la coopérative Ar Falz "Novenoë : un 45 t. des "Pilhaouerien", chants et danses. Les membres du bureau sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Renseignements pratiques : "Skol Vreiz" (l'Ecole Bretonne) revue pédagogique des instituteurs et professeurs laïques bretons. Run-Avel, 29245 Plourin-Morlaix.
Abonnements (6 n° par an) 20 F. CCP 2248-25 Rennes.
Ar Falz Revue d'action culturelle. Rus Kan-ar-Guez 29245 Plourin-Morlaix. Abon. 6 n° 20 F. CCP 430 20 H Rennes (les abonn. aux 2 revues sont séparés.)
Nevennoë (Kevrenn euz Ar Falz) coopérative d'expression populaire. 18 rue Dr Le Stir, 29210 Morlaix. 33t. Gérard Delahaye (25 F. franco) 45 t. Plaouerien(10F franco)

Il est possible en Loire-Atlantique de se procurer revues et disques à la Librairie 71, 29 rue Jean Jaurès, Nantes.

NANTES : problèmes de personnel enseignant en Sciences Economiques.

Le conseil de l'UER de Sciences Economiques a suspendu ses cours à compter du 30 janvier à 14 h. jusqu'au 5 février inclus. Cette décision répond à la menace qui pèse sur un assistant de ne pas retrouver son poste à la rentrée prochaine (Signa- lions qu'en effet les assistants en Sciences Economiques ne sont nommés que pour un an, et ne sont jamais assurés totalement de retrouver leur poste l'année sui- vante). Le conseil d'UER est donc solidaire de cet assistant.

Cette menace vient de la décision, par-dessus la tête du conseil d'UER de nommer un nouvel enseignant (maitre de conférences) qui prendrait le poste assuré en rem- placement jusqu'à maintenant par un assistant. Les conséquences de tout cela ne seront visibles qu'en octobre 74, par suite d'uncertain nombre d'aménagements pour cette année (2 assistants sont en voyage d'études...) Mais en octobre 74, il y aura 6 assistants pour 5 postes. Le conseil d'UER demande donc la création d' un poste d'assistant pour l'an prochain.

D'autre part en Sciences Economiques comme partout ailleurs se développe un gros contingent de personnel vacataire, coutant beaucoup moins cher que le personnel titulaire pour le même travail, étant beaucoup plus mobile (pas de sécurité d'emploi...) et parmi lesquels le pouvoir cherche à introduire de plus en plus de praticiens venant de l'industrie privée. En Sc. Eco, actuellement, ce personnel assure 2165 heures d'enseignement dans l'année, pour 1800 heures pour le personnel titulaire. Ceci correspond à une politique délibérée du pouvoir cherchant à rentabi- liser au maximum l'Université et à la lier de plus en plus aux besoins du pa- tronat (voir les D.E.U.G.).

Mais de plus dans les Sciences Economiques, il n'y a même pas assez de crédits pour rémunérer en totalité les heures assurées par ce personnel. D'où la demande de crédits supplémentaires, qui semble actuellement être acceptée:

Pour résorber ce phénomène de développement de personnel vacataire, il faudrait obtenir la création de 4 postes de maitres de conférences en plus, 4 postes d'assistants et 6 postes d'assistants. La présidence de l'UER estime que c'est un trop gros morceau (d'autant que ce serait contraire à la politique suivie par le pouvoir en matière d'enseignement supérieur, voir plus haut). Elle espère au mieux obtenir le poste d'assistant en supplément, qui éviterait le licenciement d'un assistant actuellement en place.

DANS LA PRESSE

Lundi 4 : reprise du travail dans les carénages après 2 semaines de grève. Outre 2% d'augmentation, chaque trimestre un constat d'évolution des prix sera fait à partir des indices INSEE et CGT. En plus, réduction de 30 minutes de la durée du travail hebdomadaire.

mercredi 6 intervention de la DATAR à Belligné après la fermeture définitive de l'entreprise. Le 5 rencontre entre les responsables départementaux CFDT, les délé- gués du personnel des Tricotages et le DATAR (Délégation à l'Aménagement du Ter- ritoire. Le responsable de la DATAR a seulement promis d'étudier le dossier pour une éventuelle relanede l'affaire. La CFDT veut d'abord rencontrer le syndic de liquidation pour savoir exactement si la situation provient de la conjoncture ou de la mauvaise gestion. Ensuite elle veut savoir qui va payer les salaires du 23 janvier au 5 février, la liquidation des biens ne dégageant qu'une somme modique

Les problèmes hospitaliers : pas une seule crèche pour 3500 femmes qui travaillent à l'hopital. L'hopital est la plus importante entreprise de main d'oeuvre du dé- partement. Pour beaucoup, un problème épineux, le gardiennage des enfants.

NANTES : NAISSANCE DU JOURNAL MURAL DE L'ATELIER POPULAIRE

A la suite du bilan tiré par les membres de l'atelier populaire après un an d'activité (plate-forme de travail de 10- 11- 73), il est apparu que le projet de Journal Mural correspond bien à notre volonté de travail prolongé et de réflexion continue - c'est pourquoi il est devenu prioritaire dans l'activité de l'Atelier Populaire :

Le Journal Mural est composé d'une affiche , format 115-75 , tirée en sérigraphie, qui peut comporter plusieurs articles (ou un seul dans le cas d'informations importantes sur un évènement exceptionnel), des dessins, reproductions d'affiches, annonces de réunions, etc....

Il rend compte de luttes engagées contre l'oppression capitaliste, et vise à donner des nouvelles utiles que la presse ou l'ORTF cachent ou déforment.

Ce n'est pas une agence de presse qui retransmet intégralement une somme d'informations : la place est limitée et nous devons les trier. Leur choix , priorité et importance sont donc discutées politiquement dans le collectif de l'atelier populaire. La priorité est donnée aux nouvelles locales : Nantes et pays nantais, Loire-Atlantique, Bretagne.... Ce qui ne veut pas dire qu'on s'interdise de diffuser une analyse de portée nationale ou une nouvelle de l'étranger si cela nous paraît justifié.

Une des sources principales d'information est le bulletin de l'A.P.L.-NANTES, et le principe d'un échange d'information entre l'atelier populaire et l'APL a été retenu. Certains articles , par exemple ceux de "dernière heure" pourront donc être un simple résumé ou l'extrait d'un article de l'APL. Cependant la rédaction des articles se fait, plus normalement et chaque fois que possible, avec les groupes de gens engagés dans la lutte, avec qui nous entrons en contact dans ce but précis.

Le Journal Mural sera collé au rythme de sa parution (nous espérons toutes les 2 ou 3 semaines) sur des emplacements fixes. La couleur d'impression change pour chaque numéro afin de rendre le nouvel affichage plus évident.

Il semble après plusieurs discussions, que pas mal de militants dans des quartiers ou des villages soient disposés à former des petits groupes pour choisir quelques emplacements dans leur coin et y coller régulièrement le Journal Mural. Ces mêmes militants seraient en outre les mieux placés pour nous informer sur ce qui passe chez eux d'important , et collaborer à la rédaction des articles ainsi qu'à la discussion et à la confection du journal mural, car il est bien évident que le collectif de l'atelier populaire leur est ouvert.

Et la question fric ? Depuis un an, l'atelier populaire a pu fonctionner sur les cotisations de ses membres. De plus, les frais engagés pour la plupart des affiches tirées ont été remboursés par ceux qui nous les avaient demandées. Il est probable qu'une parution régulière du journal mural sera difficile à financer dans ces conditions. Au moins deux possibilités peuvent être envisagées :

- soit que la sortie du journal mural provoque suffisamment d'intérêt pour amener de nouvelles personnes à l'atelier, ce qui augmenterait la masse des cotisations et permettrait de mieux répartir les tâches matérielles et surtout d'enrichir les discussions et l'analyse politique,

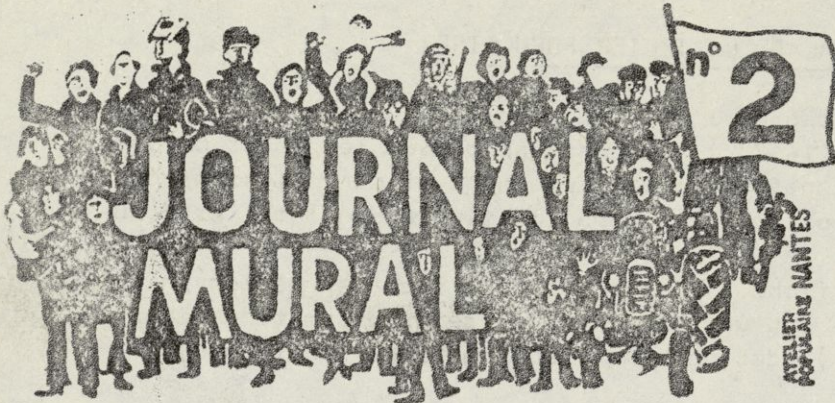
- soit que les groupes de collage participent au financement du journal mural, ce qui revient à leur demander de prendre une sorte d'abonnement pour coller 2, 5 ou 10 exemplaires de chaque numéro. Pas mal : non seulement on paye, mais encore il faut travailler !

Rien n'est encore décidé, tout est à ajuster au zours du travail .

Pour discuter tout ceci, apporter des informations, coller le journal sur des points précis, etc.... ceux qui le désirent sont invités à entrer en contact avec la librairie 71 qui nous transmettre.

Atelier Populaire Nantes,

31 Janvier 1974



Le Journal Mural :

C'est une suite d'articles imprimés en serigraphie. Il rend compte de luttes engagées contre l'oppression capitaliste et donne périodiquement des nouvelles que la presse et l'O.A.T.F. cachent ou déforment. Ce n'est pas une agence de presse qui retransmet intégralement une somme d'informations, la rédaction des articles se fera le plus souvent possible avec des groupes de gens concernés. L'importance le choix et le tri des informations sont principalement à l'initiative du collectif.

Le Journal Mural est collé en moyenne tous les mois à des emplacements fixes choisis par les groupes de gens concernés pour permettre une information continue sur les lieux de travail, d'habitation, les lieux publics etc... La priorité est ainsi donnée aux informations locales.

Une partie en bas de ce journal, restée vierge, est réservée pour transmettre les informations locales jugées utiles au niveau d'un quartier ou d'une usine.

PÉDERNEC : l'abattoir DOUX en grève depuis le 4 décembre

En 1933, DOUX est une petite entreprise familiale de Nantes. Aujourd'hui c'est le n°1 de France pour le poulet surgelé. Doux (le père et les fils) possède plusieurs abattoirs de volailles dans l'Ouest :
 PORT-LAUNAY (FINISTÈRE)
 PÉDERNEC (CÔTES DU NORD)
 PLOURAY (MORBIHAN)
 CHANTONNAY (VENDEE - où il refuse de réintégrer un délégué syndical malgré la décision du tribunal.)

Partout, les bas salaires, les cadences infernales, des conditions de travail vraiment dégueulasses. Un exemple dans l'abattoir ultra-moderne, tout neuf, de PÉDERNEC : on travaille - debout - dans le sang et les tripes - et il n'y a pas d'eau chaude dans les douches.

PÉDERNEC : Les 87 ouvriers et ouvrières se mettent en grève le 4 décembre, demandent 80 centimes de plus à l'heure, indemnité transport, amélioration des conditions de travail. Pendant un mois, la direction fait le mort, impossible de discuter. Première négociation le 3 janvier à la mairie de Guingamp trois jours après le patron refuse tout et arrête la discussion. Les grévistes le retiennent alors dans la mairie, une intervention violente des gendarmes mobiles va le tirer de là...

10 JANVIER : DOUX envoie des agriculteurs faire comprendre aux grévistes qu'il faut abattre leurs poulets. Mais ils rencontrent aussi des militants paysans qui soutiennent les ouvriers (PAYSANS-TRAVAILLEURS, COJA, MODER). Dans la discussion, chacun peut se rendre compte que les éleveurs, qui fournissent l'aviculture aux abattoirs, sont exploités eux aussi par DOUX à travers des contrats scandaleux. Les gros éleveurs, eux-mêmes patrons d'ouvriers agricoles, continuent à soutenir Doux, les autres prennent parti pour les grévistes.

Le coup de DOUX a bien raté : "le conflit n'est pas entre ouvriers et paysans, il est entre des travailleurs qui luttent pour leur dignité et des patrons avides de profits".

25 janvier, RENNES : Commission de conciliation. DOUX refuse les nouvelles propositions des grévistes.

26 janvier, GUINGAMP : plus de 700 personnes à la manifestation de soutien.

28 janvier, PÉDERNEC : assemblée générale, consultation des grévistes : après 8 semaines de grève, 61 présents, 1 abstention, 60 pour poursuivre la grève. Dans l'abattoir, les cadres et une poignée de non-grévistes qui "travaillent"...

PLOURAY : Les délégations d'ouvriers de Pédernec ont trouvé Plouray couvert de flics. Pourtant la grève démarre dès le lendemain de l'intervention des gendarmes de Guingamp. À coup de répression policière, intimidations (interrogatoires, visites aux parents des jeunes, lettres individuelles, etc...) la direction parvient à faire reprendre le travail quinze jours après. Mais les grévistes (surtout des filles) n'abandonnent pas la lutte : des débrayages ont lieu tous les après-midi. À la suite de ces actions, 17 ouvrières et ouvriers sont mis à pied illégalement. Un éleveur qui soutient les grévistes est attaqué chez lui par un commando de gros éleveurs copains de Doux.

Des rencontres ont eu lieu avec les ouvriers de PORT-LAUNAY et de CHANTONNAY.

SOUTIEN : La solidarité régionale est très active : manifestations, délégations, festins et festou-dins, nombreuses collectes, soutien financier des mairies, du conseil général, formation de comités locaux de soutien. Au 28 janvier, chaque gréviste avait reçu 350 fr.

Pour écrire : Comité de Soutien aux travailleurs de PÉDERNEC
 UL. CFDT, place de Verdun, 22000 GUINGAMP

Solidarité : Comité de Soutien, CRCA du Côté du Nord, 10 044 334 GUINGAMP
 CCD 7176 RENNES

HENNEBONT confection GRAFF

Devant l'annonce de 66 nouveaux licenciements (c'est la faute à la mode qui change tout le temps dit le patron), et les retards de paiement des salaires (c'est parce que je dois de l'argent à ma banque dit le patron)... de nombreuses personnes n'ont reçu que 530⁰⁰ depuis le 1^{er} octobre !. Les ouvrières occupent l'usine, jour et nuit, du 10 au 14 janvier. Elles sont appuyées par les gendarmes mobiles mais on leur prend le paiement d'un tiers du salaire de décembre. Les négociations se poursuivent entre syndicats et direction sur les licenciements prévus.

dans 1 litre de SUPER à 1,75 F

PAYS PRODUCTEURS :	40 centimes
TRUSTS PÉTROLIERS :	39 centimes
FISC FRANÇAIS :	96 centimes

BP : En 73 les profits ont augmenté de 370% par rapport à 72...

ANCENIS 23 janvier

extraits du tract distribué pendant l'occupation de CANA par les PAYSANS-TRAVAILLEURS & OUVRIERS DE LA CANA

Ne vous y trompez pas : il y a une catégorie de paysans qui sont en fait exploités par les petits chefs d'entreprise. Ils courent après les subventions, la productivité, les primes. En cas de grève ouvrière, ils sont prêts à se ranger du côté de la direction, contre les ouvriers. Nous devons bien à voir avec nous-mêmes.

Comme vous, nous sommes des travailleurs. Comme vous, nous voulons obtenir une paie (de viande) décente.

Aujourd'hui, les chiffres montrent que la majorité des producteurs de lait touchent un revenu correspondant à un salaire mensuel INFÉRIEUR À 3 FRANCS. Pour établir une hiérarchie, la CANA a mis en place tout un système de primes qui profite aux plus gros, et que nous dénonçons.

En ce qui concerne les producteurs de viande, il n'y a plus à préciser leur salaire : ils travaillent à perte.

Nous ne voulons pas mettre la CANA en faillite : comme les ouvriers, beaucoup de paysans, en fait, ne s'en rendent pas compte. Mais nous savons que la CANA, comme toutes les coopératives, ne représente pas l'intérêt des travailleurs mais celui du capitalisme. À qui profite l'entreprise ? C'est un autre sujet que nous aborderons plus tard.

Si nous le voulons essentiellement, nous changerons, nous modifierons nos conditions de vie, mais le système en place qui gouverne actuellement.